



**Rapport de la 52<sup>e</sup> réunion du  
Comité consultatif du secteur privé  
tenue le 29 mars 2022**

Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP), présidé par M. Anil Kumar Bhandari de l'India Coffee Trust (ICT), a tenu sa 52<sup>e</sup> réunion en ligne, le mardi 29 mars 2022.

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

1. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PSCB-172/22.

**Point 2 : Rapport de la 51<sup>e</sup> réunion tenue le 7 septembre 2021**

2. Le Conseil a approuvé le rapport de la réunion tenue le 7 septembre 2021, figurant dans le document [PSCB-171/22](#).

**Point 3 : Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC)**

3. Le Chef des opérations a indiqué que le GTPPC de l'OIC était pleinement opérationnel et travaillait depuis juin 2020. La mise en œuvre des engagements et des objectifs convenus dans les pays exportateurs a commencé. Des progrès importants ont été faits dans les activités suivantes :

- Consolidation du modèle de partenariat avec le GIZ :
- Catalyser et mobiliser des ressources et des soutiens supplémentaires : adopter la proposition de budget opérationnel pour 2022, d'un montant de £1 500 000, dont les contributions du secteur privé s'élèvent à £159 075, contre £550 000 en 2021.

- Préparer une note conceptuelle pour la période 2022-2026 (18 millions d'euros) et recherche par l'OIC de l'absence d'objection des sherpas à aller de l'avant et élaborer une proposition de financement plus détaillée dans les limites du budget.
- Mettre en œuvre la feuille de route après avoir tenu un certain nombre de réunions techniques.

4. Le Comité a pris note du rapport du Chef des opérations sur les travaux du Groupe de travail public-privé sur le café. **Le Comité a également noté que le niveau d'engagement des pays exportateurs restait un problème et devait être amélioré.**

**Point 4 : Intégration du secteur privé dans le nouvel Accord**

5. La Directrice exécutive et le Président du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord (GTAAC) ont fait le point des progrès importants réalisés sur le projet final de nouvel accord, qui a été distribué aux Membres au cours de la semaine.

6. Les Membres ont reconnu le rôle essentiel du secteur privé et ont souligné la nécessité d'une coopération étroite avec celui-ci. Cependant, les modalités détaillées de la participation du secteur privé n'ont pas encore été décidées.

**Point 5 : Proposition de règlement de l'Union européenne sur la déforestation**

7. Le représentant de la Fédération européenne du café a présenté le nouveau règlement de l'Union européenne sur la déforestation d'origine agricole qui concerne six produits de base, à savoir le café, le cacao, la viande bovine, le soja, l'huile de palme et le bois. L'objectif principal de ce règlement est de réduire la contribution de l'Union européenne à la déforestation et à la dégradation des forêts dans le monde en réglementant l'importation de ces produits.

8. L'un des principaux aspects du règlement proposé par l'Union européenne concerne l'obligation pour le secteur d'exercer une diligence raisonnable avant exportation. Cela augmenterait les coûts opérationnels de l'industrie, en particulier pour les caféiculteurs qui sont déjà les acteurs les plus faibles de la chaîne de valeur.

9. Les Membres ont noté un certain nombre de questions sans réponse, telles que la responsabilité du coût de la traçabilité et la lourdeur de la bureaucratie.

10. Le Secrétariat a indiqué qu'il organisait un webinaire sur ce sujet le 29 avril. Les Membres pourront discuter des prochaines étapes pendant et après le webinaire.

11. Les Membres ont demandé au Secrétariat de suivre la situation et de rester en contact étroit avec la Commission européenne, car une meilleure compréhension de la chaîne de valeur du café est nécessaire.

**Point 6 : Base de données sur les statistiques mondiales du café**

12. La nouvelle base de données de l'OIC sur les statistiques mondiales du café ayant déjà été présentée au secteur privé depuis sa mise en service en janvier 2022, la Directrice exécutive a suggéré de laisser ce point à l'initiative individuelle des Membres du CCSP et du Secrétariat. La Directrice exécutive a également indiqué que certaines entreprises privées s'étaient déjà inscrites et a invité les Membres du CCSP à faire de même.

**Point 7 : Questions diverses**

13. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour. Le Président a remercié tous les Membres du CCSP pour leur engagement et le Secrétariat pour son soutien continu aux travaux du CCSP avant de clore la réunion.

**Point 8 : Date de la prochaine réunion**

14. Le Conseil a noté que sa prochaine réunion aurait lieu pendant la session du Conseil.